

## Calendrier textes MTES d'application de la loi AGECE

Les projets de textes d'application, initialement prévus pour une adoption au premier semestre 2020, feront l'objet de consultations des parties prenantes et des instances de consultation obligatoire selon le calendrier ci-dessous.

Les projets de textes sont rassemblés en 6 groupes thématiques, qui se déclinent en plusieurs séquences.

---

*Groupe A : planification, tri des déchets, traçabilité, collecte et mise en décharge*

---

SEQUENCE N°1 : CLASSIFICATION, TRAÇABILITE, COLLECTE DMA, BOUES ET BIODECHETS (+ INTERDICTION BRULAGE A L'AIR LIBRE)

Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes (PP) et inter-services : au plus tard le 14 mai
- Retours pour le 28 mai, réunion inter-services (RIS) + réunion PP le 1er juin
- Consultation du public : demande le 3 juin, mise en ligne du 10 juin au 1er juillet
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début juillet
- Saisie du CNEN : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Saisie CNIL : début juillet
- Saisie du Conseil d'Etat : début juillet

SEQUENCE N° 2 : ARRETES TRI PERFORMANT + TRANSPOSITION PLANIFICATION + PRIORISATION DES ADMISSIONS EN DECHARGE + SANCTIONS

Calendrier :

- Envoi PP et inter-services : semaine du 25 mai
- Retours pour le 8 juin, RIS + réunion PP mi-juin
- Finalisation des textes et fiches d'impact : début juillet
- Saisie du conseil national d'évaluation des normes (CNEN) : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Saisie de l'autorité de la concurrence : début juillet
- Saisie du Conseil d'Etat : début juillet

SEQUENCE N°3 : SSD, TRAÇABILITE DES TERRES, CONTROLES VIDEO, TRI 5 FLUX / BTP / ERP, COLLECTE ET TRANSPORT

Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : début juin,
- Retours 15 jours plus tard, RIS + réunion PP deux jours plus tard.
- Consultation du public (sous réserve confirmation juridique) : demande début juillet, mise en ligne 3 dernières semaines de juillet
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début août
- Saisie du CNEN : début / mi-août pour la séance de septembre
- Saisie CNIL : mi-août
- Saisie du Conseil d'Etat : mi-août

---

*Groupe B : CSR*

---

## Calendrier

- Consultation des professionnels spécialisés en mai (+ autres services si nécessaire)
- Consultation des parties prenantes en juin
- Consultation du public (sous réserve confirmation juridique) : demande début juillet, mise en ligne 3 dernières semaines de juillet
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début août
- Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) : septembre

---

*Groupe C : Plastique*

---

## SEQUENCE N°1 : MISE A JOUR DECRET PLASTIQUE A USAGE UNIQUE (DECRET SIMPLE)

## Calendrier :

- RIS déjà réalisée le 17 avril
- Envoi des textes aux parties prenantes : 13 mai
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 22 mai
- Consultation du public : demande 25 mai, déroulement sur les 3 premières semaines de juin ; et Notification union européenne (UE) de juin à août (dont les interdictions de sachets de thé portées par le décret groupe D).
- Notification UE : 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin (avec ajout de l'interdiction des sachets de thé issue du groupe D)
- Finalisation du texte : mi-juin

## SEQUENCE N°2 : DECRET QUINQUENNAL TRAJECTOIRE DIMINUTION PLASTIQUE A USAGE UNIQUE - (DECRET SIMPLE)

## Calendrier :

- Concertations préalables parties prenantes en cours
- Premier projet de texte : mi-juillet
- RIS : fin juillet
- Envoi des textes aux parties prenantes : fin juillet
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP août ou septembre
- Notification UE (si nécessaire) : première quinzaine de septembre
- Consultation du public : 3 premières semaines de novembre
- Finalisation du texte : début décembre

## SEQUENCE N°3 : OBLIGATIONS D'INCORPORATION

Calendrier : calendrier à confirmer (suite mission CGE / CGEDD)

---

*Groupe D : Info-tri et lutte contre le gaspillage*

---

## SEQUENCE N°1 : INVENDUS ET DIVERSES MESURES DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE (DECRET CE)

## Calendrier :

- RIS déjà réalisée le 17 avril
- Envoi des textes aux parties prenantes : 13 mai
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 22 mai
- Consultation du public : demande 25 mai, déroulement sur les 3 premières semaines de juin
- Finalisation du texte et fiche d'impact : mi-juin
- Saisie du CNEN : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Saisie du Conseil d'Etat sur le décret : fin juin / début juillet.

## SEQUENCE N°2 : INFO-TRI (DECRET CE)

## Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : 25 mai
- RIS vers le 2 juin
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 5 juin
- Consultation du public : demande 25 mai, déroulement sur les 3 premières semaines de juin ; et notification UE en parallèle de juin à août.
- Finalisation du texte et fiche d'impact : mi-juin
- Saisie du CNEN : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Saisie du Conseil d'Etat sur le décret : fin juin / début juillet.

---

*Groupe E : Refonte cadre REP*

---

## SEQUENCE N°1 : CFREP (DECRET SIMPLE), MEDIATION (DECRET SIMPLE), COMITE PARTIES PRENANTES, SUIVI DES FILIERES REP AVEC REDEVANCE ADEME

## Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : semaine du 11 mai
- RIS vers le 18 mai
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 21 mai
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début juin

## SEQUENCE N°2 : BRIQUES ECO-ORGANISME ET SYSTEMES INDIVIDUELS

## Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : 25 mai
- RIS vers le 2 juin
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 5 juin
- Finalisation du texte et fiche d'impact : 20 juin

SEQUENCE N°3 : FONDS REPARATION, REEMPLOI, REPRISE DISTRIBUTEUR, MARKETPLACE

Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : 8 juin
- RIS vers le 15 juin
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 18 juin
- Finalisation du texte et fiche d'impact : fin juin

Pour l'ensemble de ces 3 séquences :

- Saisie du CNEN : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Saisie du Conseil d'Etat sur le décret : fin juin / début juillet (hors décrets simples CFREP et médiation)

SEQUENCE N°4 : AJUSTEMENT DES MESURES REP SECTORIELLES (DONT CONTRIBUTION PRESSE EN NATURE, EXTENSION DDS, PROPORTION MINIMALE D'EMBALLAGES RE EMPLOYABLES, CATEGORIE BATTERIES VAE, FILIERE DES PRODUITS DU TABAC)

Calendrier :

- Envoi des textes aux parties prenantes et inter-services : 9 juillet
- RIS vers mi-juillet
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 20 juillet
- Finalisation du texte et fiche d'impact : fin août
- Saisine du Conseil d'Etat début septembre

---

*Groupe F : Cahiers des charges de filière REP*

---

SEQUENCE N°1 : CAHIER DES CHARGES DE LA FILIERE DES FILTRES UTILISES AVEC DES PRODUITS DU TABAC

Calendrier :

- Envoi du projet de texte aux parties prenantes et inter-services : 10 juillet
- RIS vers mi-juillet
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers le 22 juillet
- Saisie du CNEN : début août pour la séance de septembre
- Consultation de la commission inter-filière REP (audioconférence) : septembre

SEQUENCE N°2 : MODIFICATION DES CAHIERS DES CHARGES DES FILIERES EMBALLAGES MENAGERS, DDS, DASRI

Calendrier :

- Envoi des projets de textes aux parties prenantes et inter-services : 20 juillet
- RIS vers le 27 juillet
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP vers fin juillet
- Saisie du CNEN : début août pour la séance de septembre
- Consultation de la commission inter-filière REP (audioconférence) : septembre

---

*Groupe G : Information du public et des consommateurs*

---

## SEQUENCE N°1 : INDICE DE REPARABILITE

## Calendrier :

- Envoi des textes en inter-services : Première quinzaine d'avril
- Premier envoi pour avis technique aux parties prenantes : dernière semaine d'avril (retour demandé pour le 15 mai)
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP avant fin mai
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début juin
- Notification à la Commission européenne : début juin
- Consultation du public : Août
- Saisine du Conseil d'Etat : mi-septembre

## SEQUENCE N°2 : AFFICHAGE DES QUALITES ET CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES PRODUITS GENERATEURS DE DECHETS (LOI AGECE – ART. 13)

## Calendrier :

- Envoi des textes en inter-services : Première quinzaine de juin pour retour avant 15 juin.
- RIS : 16 juin
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP avant fin juin
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début juillet
- Notification à la Commission européenne : mi-juillet
- Consultation du public : mi-septembre
- Saisine du Conseil d'Etat : mi-septembre

## SEQUENCE N°3 : AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS SELON CYCLE DE VIE DES PRODUITS (LOI AGECE – ART. 15)

## Calendrier :

- Envoi des textes en inter-services : Première quinzaine de juin pour retour avant 15 juin.
- RIS : 16 juin.
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP avant fin juin
- Finalisation du texte et fiche d'impact : début juillet
- Notification à la Commission européenne : mi-juillet
- Consultation du public : mi-septembre
- Saisine du Conseil d'Etat : mi-septembre

---

*Groupe H : achats publics responsables*

---

SEQUENCE N°1 : OBLIGATION POUR TOUT ACHETEUR PUBLIC D'ACHETER DE 20 A 100% DE PRODUITS ISSUS DU REEMPLOI, DE LA REUTILISATION OU COMPORTANT DES MATIERES ISSUES DU RECYCLAGE

Calendrier :

- Envoi des textes en inter-services et premières concertations pour fixer texte et liste de produits : Première quinzaine de juin pour retour avant 15 juin.
- RIS éventuelle le 16 juin.
- Retour écrit + réunion pour recueillir avis PP avant début juillet
- Finalisation texte et fiche d'impact : début juillet
- Saisie du CNEN : 6 juillet pour la séance du 23 juillet
- Consultation du public : septembre
- Saisine du Conseil d'Etat : octobre